

OFFICE DES VÉHICULES

Rte de la Communance 45
Case postale 763
CH-2800 Delémont 1
t +41 32 420 71 20
conducteur.ovj@jura.ch

Demande, en cas de perte ou de vol, d'un nouveau permis d'élève conducteur/de conduire
(article 24f OAC)

Permis de conduire Permis d'élève conducteur cat.

Examen de conduite réussi le dans le canton de

Nom :

Prénom:

Rue:

N° postal, localité:

Date de naissance:

Commune d'origine: Canton:.....

Etranger, pays:

Motif:.....

.....

Si le permis qui a été remplacé est retrouvé, il doit être remis à l'autorité dans un délai de quatorze jours sous peine d'une dénonciation à l'autorité pénale compétente en application des articles 97/1 LCR et 143 OAC.

Je certifie que les indications du présent formulaire sont exactes et avoir pris connaissance des informations, des droits et obligations.

Lieu et date:

Signature:

Documents à joindre : Copie de votre pièce d'identité ou avis de perte / vol de la police

